

Avril 2026

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Otages libérés en Ituri

**Noël OBOTELA
Rashidi**

Historien.
Professeur émérite.
Membre du Conseil
de Rédaction de
Congo-Afrique.
nobotela2005@
yahoo.fr

9 6 personnes détenues en otage par les rebelles ougandais des Forces démocratiques et Alliées (ADF) ont été libérées lors de deux offensives menées par la coalition FARDC-UPDF dans la chefferie des Babila-Bakwanza (Territoire de Mambasa). 42 otages ont été libérés le **15 avril 2026** ; les autres ont été récupérés le **16 avril 2026**.

Le Cardinal Fridolin Ambongo à Bunia

Au courant du mois d'**avril**, le Cardinal Fridolin Ambongo s'est rendu en Ituri, sur le site de Kigonze à Bunia. Il a fermement dénoncé les conditions déshumanisantes auxquelles font face les déplacés internes. Tout en déplorant cette situation, il a réaffirmé l'engagement de l'Église aux côtés des victimes, notamment par l'entremise de Caritas, grâce au soutien aux populations affectées.

Arrivée des migrants expulsés des USA à Kinshasa

Le mois d'**avril** a aussi enregistré l'arrivée de quinze migrants expulsés des États-Unis. En dépit du flou juridique entourant leur nationalité, ces expulsés sont hébergés à Kinshasa en attendant probablement une nouvelle destination. Certaines informations ont indiqué qu'il s'agirait des Colombiens dont le Chef de l'État réclamerait le retour.

Installation officielle d'un Évêque au Diocèse de Wamba

Le **26 avril 2026**, le Cardinal Fridolin Ambongo a procédé à l'installation du nouvel Évêque de Wamba. Mgr Emmanuel Ngona Ngotsi a donc été installé au cours d'une messe solennelle célébrée à Mambasa. Il avait été nommé par le Pape le 17 janvier 2024. Il remplace ainsi Mgr Janvier Kataka Luvete qui a dirigé le Diocèse pendant 27 ans. Sa renonciation s'est effectuée à la suite de la limite d'âge.

Suite à la découverte des substances suspectes, la boisson aphrodisiaque « Power plus » a été interdite en RD Congo

Le **28 avril 2026**, les autorités congolaises ont ordonné la fermeture d'une usine située à Limété (Kinshasa) à la suite de la découverte d'une substance pharmaceutique interdite.

À Kananga, la société civile lance l'alerte

Au Kasai Central, la question en vogue porte sur la gestion du patrimoine public. Il s'agit de la spoliation de biens appartenant à l'État. Cette information a été livrée le **25 avril 2026** dans la ville de Kananga. C'est ce qui ressort du rapport élaboré par des députés ayant effectué une mission d'enquête à Kananga. Cette spoliation prive l'État de ressources stratégiques pour la mise en œuvre de politiques publiques et renforce un sentiment d'injustice au sein de la population. L'objectif est la mise en œuvre d'une approche susceptible d'identifier les responsabilités en vue de rétablir les droits de l'État.

Le Gouverneur de Kinshasa reçoit l'Ambassadeur du Brésil en audience

En vue de renforcer les liens de coopération internationale au service du développement urbain, le Gouverneur de la ville de Kinshasa, Daniel Bumba, a reçu en audience, le **24 avril 2026**, l'Ambassadeur du Brésil en RD Congo, Roberto Parente. Les projets envisagés porteraient sur des infrastructures urbaines et la valorisation du potentiel agricole. Notons que le Brésil est doté d'une expertise mondialement reconnue.

AFRIQUE

Candidature du Sénégalais Macky Sall pour succéder à Antonio Guterres

L'Assemblée Générale de l'ONU a clôturé, le **22 avril 2026**, les auditions. Le Sénégalais Macky Sall a **présenté sa candidature** comme futur Secrétaire Général de l'ONU pour succéder à Antonio Guterres. Selon la Charte des Nations Unies, il faut être parrainé par un État membre, dont principalement le vôtre. Macky Sall devra donc combler ce vide car il ne semble pas encore bénéficier du parrainage de son pays. Il faut noter que la prise de fonction interviendra le 1^{er} janvier 2027.

Le Maroc table sur une croissance de 15% dans le secteur agricole

Pays connu pour sa vulnérabilité au changement climatique, le Maroc table sur une croissance de 15% de son secteur agricole en 2026. Cette annonce a été faite le **12 mars 2026**. ■

Hommage aux abonnés d'honneur



1. S.E. Monsieur **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République démocratique du Congo.
2. S.E.M. **Modeste BAHATI LUKWEBO**, Professeur d'Université, Sénateur.
3. Honorable **Jacques DJOLI ESENG'EKELI**, Professeur d'Université/ Député national.
4. Honorable **Dominique MUNONGO INAMIZI**, Princesse des Bayeke, Députée nationale.
5. Professeur **Emmanuel RAMAZANI SHADARY**, Secrétaire
6. Permanent du PPRD.
7. M. **Jean-Louis ESAMBO KANGASHE**, Professeur d'Université.
8. M. **Flory KABANGE NUMBI**, Procureur Général honoraire près la Cour de Cassation.
9. Me **Benoît MUTAMBAYI KANYUKA KABALO**, Avocat, Membre du Conseil de l'Ordre et Trésorier de l'Ordre du Barreau de Kinshasa / Gombe et Chef des Travaux à l'Université de Kinshasa.
10. Professeur **MUTOY MUBIALA**, Faculté de droit, UNIKIN.
11. Professeur **Benjamin MUKULUNGU IGOBO**.
12. Professeur **Jean Claude KAMB TSHIJIK**.
13. Professeur **KANKU MUKENGESHAYI**, Institut Supérieur des Statistiques, Lubumbashi.
14. Professeur **Alexis MBIKAYI MUNDEKE**, Professeur émérite.
15. Professeur **Albert MULUMA-MUNANGA, G.T.**, Professeur Émérite. Doyen honoraire de la faculté des Sciences Sociales Administratives et Politiques à l'UNIKIN.
16. Professeur **Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA**, Université de Kinshasa/ Directeur du laboratoire d'Écologie politique à l'UNIKIN.
17. Professeur **Gilbert KISHIBA FITULA**, Recteur de l'Université de Lubumbashi (UNILU).
18. Professeur **Louis SUMBU CHENGE**, Université de Lubumbashi (UNILU).
19. Professeur **Jean-Paul SEGIHOBE BIGIRA**, Université de Kinshasa/ Faculté de Droit, Recteur de l'Université de Goma ; Avocat aux Barreaux de Kinshasa et de Goma.
20. Professeur **Jean Marie LUNDA ILUNGA**.
21. Professeur **Faustin KHANG' MATE AKIR'NI BITIANG**, Directeur Général de l'Institut Supérieur des Statistiques de Lubumbashi.
22. Professeur **UPIO KAKURA WAPOL**, Université de Kinshasa/ Faculté de Droit.
23. Professeur **NAUPESS K. KIBISWA**, PhD, Université Catholique du Congo (UCC).

24. Professeur **NDOLAMB NGOKWEY**.
25. Professeur **Bob David NZOIMBENGENE**, Expert Comptable – Commissaire aux comptes agréé BCC et Associé Deloitte Afrique.
26. Professeur **Emmanuel BANYWESISE**, Université de Lubumbashi.
27. Professeur **Jean-Marie DIKANGA KAZADI**, Université de Lubumbashi.
28. Professeur **Georges KASONGO KALUMBA**, Directeur général de l'ISTAM Lubumbashi.
29. Professeur **Denis KASHOBA KABONSHI**, Université de Lubumbashi. Avocat.
30. Dr. **Dieudonné MUHINDUKA Di-KURUBA**, Professeur des universités.
31. Dr. **KAMALA C. KAGHOMA**, Professeur des universités.
32. Général **Médard UNYON-PEWU**, Retraité (Fermier).
33. M. **Dieudonné FIKIRI ALIMASI WA ASANI**, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale du Congo.
34. M. **Xavier NDUSHA**, Directeur-Gérant de Quitus Consult Sarl (fiduciaire).
35. Dr. **David-Patience MASUKIDI LUKEBA-LUKAU**, I.M.E. – Kimpese, Kongo Central.
36. M. **KAT KAMBOL**, Chef de Travaux, Université de Lubumbashi.
37. M. **Denis KALONDI NGOY**, Maire honoraire de la ville de Likasi.
38. M. **Valentin-Claude RAMAZANI**, Directeur à la Banque Centrale du Congo, Direction juridique.
39. **École Supérieure de la Gouvernance économique et politique**, Lubumbashi/RD Congo.
40. M. **Armand KABANGE KITENGE**, Directeur de l'ISC/Lubumbashi.
41. Mgr **Adolphe NSOLOTSHY SANGWA**, Lubumbashi.
42. M. **Mayoyo BITUMBA TIPO-TIPO**, MINUSCA Civil Affairs Coordinator, Sector Center HQ, Kaga Bandoro.
43. M. **KITABA GHOANYIS**, Professeur de Sociologie à l'Université de Lubumbashi.
44. **GÉCAMINES (25 abonnements d'honneur)**.
45. M. **Jacques KAMENGA TSHIMUANGA**, Directeur Général adjoint de la SNCC.
46. M. **Séraphin BAHARANYI NACIYIMBA**, Professeur à l'Université de Kinshasa.
47. Mme **Brigitte BIAMUNGU**, Bourgmestre de la commune de Ruashi, Lubumbashi.
48. Mme **Hortance KALENGA KALAMO**.
49. M. **Gilbert MALEMBA NSAKILA**.
50. M. **Jean BIDIBO MWANAFUMU**.

51. M. **Jean-Jacques KALONJI MUKENDI**, Administrateur - gérant de EPE SARL, Éditeur de Mines et Industries Magazine.
52. M. **Paul MABOLIA YENGA**, DG du Cadastre minier.
53. M. **Roger BOKUNGU- EMELA**, Assistant du DG du cadastre minier.
54. M. **MABIALA MA-UMBA**, Expert consultant indépendant en éducation et en communication pour le changement social et de comportement, ancien directeur de l'éducation et de la jeunesse à l'Organisation internationale de la Francophonie.
55. M. **Dominique UNYON-PEWU**.
56. M. **Blaise BWELE MIKASI ANKHO**, Chef de division à la DGRAD.
57. M. **KOMBO GANGUNGU PIUS Hilarion**, Expert-analyste en politique sécuritaire de la Présidence de la République.

Un grand merci aux abonnés d'honneur, car ils contribuent de manière spéciale
à la promotion de *Congo-Afrique* et donc de la culture.
Cette liste continuera d'enregistrer les nouveaux abonnés d'honneur.